

**Première Nation
Wolastoqiyik Wahsipekuk
États financiers consolidés
au 31 mars 2025**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
État de la situation financière consolidée	5
Résultats et des surplus consolidés	6
État de l'évolution des actifs financiers nets consolidée	7
Flux de trésorerie consolidés	8 - 9
Notes complémentaires	10 - 25



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux Grand Chef et Chefs Conseillers du Grand Conseil de la
Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk

**Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.**
1er étage, Local 01D
298, boulevard Armand-Thériault
Rivière-du-Loup (Québec)
G5R 4C2

T 418 862-6396

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Grand Conseil de la Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk (ci-après « l'entité »), qui comprennent l'état de la situation financière consolidée au 31 mars 2025 et les états consolidés des résultats et des surplus cumulés, de l'évolution des actifs financiers nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2025 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit de groupe, et assumons l'entièvre responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

1

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.

Rivière-du-Loup
Le 27 juin 2025

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A131301

Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk
État de la situation financière consolidée
au 31 mars 2025

	2025	2024
	\$	\$
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse (note 5)	2 696 077	1 587 758
Dépôts à terme (note 6)	14 530 032	14 391 311
Débiteurs (note 7)	599 915	401 916
Fonds en fiducie du gouvernement fédéral (note 8)	366 979	354 799
Sommes à recevoir des gouvernements et d'autres organismes publics (note 9)	9 487 218	3 077 233
Stocks destinés à la vente (note 10)	181 281	72 108
Placements (note 11)	967 467	1 000 800
	28 828 969	20 885 925
PASSIF		
Créditeurs (note 12)	842 861	553 595
Dus sur les immobilisations corporelles	627 136	62 966
Revenus reportés (note 13)	15 374 064	7 388 092
Dette à long terme (note 14)	2 793 455	1 111 748
Obligations relatives au titre des avantages du personnel (note 15)	64 653	47 984
	19 702 169	9 164 385
ACTIFS FINANCIERS NETS		
	9 126 800	11 721 540
ACTIFS NON FINANCIERS		
Propriétés immobilières (note 16)	1 319 342	911 713
Immobilisations corporelles (note 17)	15 362 023	8 993 789
Droits de pêche (note 18)	479 515	688 466
Charges payées d'avance (note 19)	62 982	30 711
	17 223 862	10 624 679
Surplus cumulés	26 350 662	22 346 219
Éventualités (note 21)		

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour le Grand conseil,

Grand Chef

Présidente du Comité des finances et d'audit

Directrice des finances

Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk

Résultats et des surplus consolidés

pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

		2025	2024
		Budget	Réel
		\$	\$
Revenus			
Gouvernement fédéral (note 4)			
Affaires Autochtones et du Nord Canada	4 805 053	6 390 112	3 180 520
Pêches et Océans Canada	642 000	1 148 906	1 472 866
Conseil en éducation des Premières Nations	245 000	259 837	244 315
Commission locale des Premières Nations	251 000	218 978	248 781
Patrimoine Canada		141 340	277 781
Environnement Canada		20 934	44 027
Autres subventions	614 152	719 017	817 662
Gouvernement provincial (note 4)			
Secrétariat aux Affaires Autochtones	205 000	205 000	1 272 971
Ministère de la Culture et des Communications	315 000	156 000	124 000
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs	91 000		91 000
MAPAQ - Société de développement Wulustuk (ajustements)		(96 099)	175 089
Autres subventions	209 574	663 822	1 073 046
Activités commerciales	5 157 000	5 224 089	5 034 346
Revenus d'intérêts - Placements en fidéicommis (note 8)		12 180	11 194
Autres revenus	867 602	1 905 447	1 782 389
	<hr/> 13 402 381	<hr/> 16 969 563	<hr/> 15 849 987
Dépenses			
Éducation	1 065 420	1 214 479	1 083 059
Santé	572 900	786 738	489 622
Développement économique	2 400 820	2 514 196	2 806 995
Services communautaires	1 497 482	1 981 778	2 020 225
Administration de la bande	2 258 522	2 468 096	1 807 900
Programme d'emploi	251 500	250 916	248 783
Activités commerciales	2 125 520	2 982 528	2 872 858
Perte de valeur des droits de pêche		86 776	1 539 335
Perte sur dévaluation de placements		33 333	
Amortissement des immobilisations corporelles et des placements immobiliers	385 808	524 105	420 212
Amortissement des droits de pêche		122 175	120 096
	<hr/> 10 557 972	<hr/> 12 965 120	<hr/> 13 409 085
Surplus de l'exercice			
Surplus cumulé au début	2 844 409	4 004 443	2 440 902
Surplus cumulé à la fin	22 346 219	22 346 219	19 905 317
	<hr/> 25 190 628	<hr/> 26 350 662	<hr/> 22 346 219

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés et la note 3 fournit d'autres informations sur les résultats et actif net consolidés.

Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk
État de l'évolution des actifs financiers nets consolidée
pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

	2025	2024
	\$	\$
Surplus de l'exercice	4 004 443	2 440 902
Immobilisations corporelles		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et dus sur immobilisations corporelles	(6 874 882)	(2 622 641)
Amortissement des immobilisations corporelles	506 649	402 754
	(6 368 233)	(2 219 887)
Immobilisations incorporelles		
Acquisitions de droits de pêche		(200 000)
Perte de valeur des droits de pêche	86 776	1 539 335
Amortissement des droits de pêche	122 175	120 096
	208 951	1 459 431
Acquisition de placements immobiliers	(425 085)	
Amortissement des placements immobiliers	17 456	17 458
Variation des charges payées d'avance	(32 271)	100 335
	(439 900)	117 793
Augmentation (diminution) des actifs financiers nets	(2 594 739)	1 798 239
Actifs financiers nets au début de l'exercice	11 721 540	9 923 301
Actifs financiers nets à la fin de l'exercice	9 126 801	11 721 540

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk

Flux de trésorerie consolidés

pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

	2025 \$	2024 \$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Surplus de l'exercice	4 004 443	2 440 902
Éléments hors caisse		
Revenus d'intérêts capitalisés	(12 180)	(11 194)
Perte de valeur des droits de pêche	86 776	1 539 335
Perte sur dévaluation de placements	33 333	
Amortissement des placements immobiliers	17 456	17 458
Amortissement des immobilisations corporelles	506 649	402 754
Amortissement des droits de pêche	122 175	120 096
	4 758 652	4 509 351
Variation nette d'éléments d'actif et de passif		
Débiteurs	(197 999)	78 547
Stocks	(109 173)	(2 208)
Charges payées d'avance	(32 271)	100 335
Sommes à recevoir des gouvernements et d'autres organismes publics	1 452 515	(355 358)
Créditeurs	289 266	(7 314)
Revenus reportés	123 472	(1 304 187)
Obligations relatives au titre des avantages du personnel	16 669	3 756
	1 542 479	(1 486 429)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement (a)	6 301 131	3 022 922
ACTIVITÉS LIÉES AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES		
Immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(6 310 713)	(3 436 452)
ACTIVITÉS DE PLACEMENT		
Dépôts à terme	(138 721)	(469 539)
Acquisition de droits de pêche	(200 000)	
Placements immobiliers	(425 085)	
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(563 806)	(669 539)

Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk
Flux de trésorerie consolidés
pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

	2025	2024
	\$	\$
<i>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</i>		
Emprunts à long terme	2 519 184	8 113
Remboursements d'emprunts à long terme	<u>(837 477)</u>	<u>(131 843)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	1 681 707	(123 730)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	1 108 319	(1 206 799)
Encaisse au début	1 587 758	2 794 557
Encaisse à la fin	2 696 077	1 587 758

- (a) Les intérêts encaissés au cours de l'exercice s'élèvent à 852 439 \$ (830 233 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2024). Les intérêts versés au cours de l'exercice s'élèvent à 72 572 \$ (57 005 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2024).
-

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk

Notes complémentaires

au 31 mars 2025

1 - STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk existe en vertu de la Loi sur les Indiens sans être constituée en société par actions. Ses activités sont gérées par un Grand Conseil qui, considéré comme un gouvernement, est composé d'un Grand Chef et d'au moins quatre Chefs Conseillers/Conseillères dans le but d'administrer les avoirs de la Nation dans le meilleur intérêt de la communauté.

Les chiffres de l'exercice comprennent les comptes de la Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk et du CSEF.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Ces états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, contenues dans le Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public.

Intérêts dans les partenariats

L'entité a des intérêts dans une entreprise sous contrôle conjoint. Elle a choisi de comptabiliser les intérêts dans le partenariat selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation.

Dépréciation des participations dans les partenariats

À chaque date de fin d'exercice, la société détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation des participations ou des intérêts. Dans l'affirmative et si la société détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'une participation ou des intérêts, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats consolidés à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur une participation ou les intérêts est comptabilisée aux résultats consolidés au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Entité comptable

L'entité comptable de la Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk comprend le gouvernement de cette Première Nation et toutes les entités qui sont sous le contrôle de cette dernière.

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk, de ses filiales Société de développement Wulustuk inc. et Érablière Malécite S.E.C.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers consolidés, le Grand Conseil doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers consolidés et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que le Grand Conseil possède des événements en cours et sur les mesures que l'entité pourrait prendre à l'avenir. Les postes nécessitant des estimations élevées sont les revenus reportés, les immobilisations corporelles et les droits de pêche. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk

Notes complémentaires

au 31 mars 2025

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Classement des actifs

Les actifs sont classés comme des actifs financiers ou non financiers. Les actifs financiers peuvent servir à couvrir les passifs existants ou à financer des activités futures. Les actifs non financiers sont constitués des éléments d'actif acquis, construits, développés ou mis en valeur qui, normalement, ne produisent pas de ressources servant à rembourser les dettes existantes. Ils sont normalement utilisés pour fournir des services publics, peuvent être consommés dans le cours normal des activités et ne sont pas destinés à être vendus. Ils incluent les immobilisations corporelles et incorporelles, les charges payées d'avance et les placements immobiliers.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'entité est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent les liquidités, les dépôts à terme, les débiteurs, les avances à une société, les créiteurs, les revenus reportés et la dette à long terme. Sauf indication contraire, la direction estime que la Nation n'est pas exposée à des risques financiers de taux d'intérêt ou de crédit provenant de ces instruments financiers. La juste valeur de ces instruments financiers est proche de leur valeur comptable.

Actifs financiers nets

Les états financiers de la Nation sont présentés de manière à souligner les actifs financiers nets comme étant la mesure de la situation financière. Les actifs financiers nets de la Nation correspondent au total des actifs moins le total des passifs financiers. La situation financière est constituée de deux composantes : les actifs non financiers et les surplus cumulés.

Constatation des produits

La Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk comptabilise ses revenus d'activités commerciales et les autres revenus lorsqu'il existe une preuve convaincante d'une entente avec un prix déterminé, que les produits sont livrés ou que les services sont rendus et que l'encaissement est raisonnablement assuré. Les produits reportés représentent les encaissements pour lesquels les produits ne sont pas encore gagnés.

Les paiements de transfert sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont autorisés et que les critères d'admissibilité sont atteints, le cas échéant, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le paiement de transfert est constaté à titre de revenus reportés.

Les revenus de sirop d'érable sont comptabilisés lorsque le sirop d'érable quitte les entrepôts des Producteurs et productrices acéricoles du Québec.

Les opérations de placements sont comptabilisées à la date de l'opération et les revenus qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk

Notes complémentaires

au 31 mars 2025

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Évaluation des stocks destinés à la revente

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Revenus et dépenses

Revenus

Le financement par voie d'autorisation de financement de contribution doit figurer séparément par le numéro de service dans les tableaux financiers vérifiés. Tout solde inutilisé ou toute dépense inadmissible doit figurer à titre de somme que la Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk doit verser au Ministère. Tout déficit justifié par des demandes de remboursement de dépenses admissibles doit figurer à titre de comptes à recevoir.

Les projets et services non achevés sous une autorisation de financement de contribution ou dans le cadre d'une autorisation de financement de paiements de transfert souple doivent être inscrits comme revenus reportés.

Actifs non financiers

De par leur nature, les actifs non financiers de l'organisme sont employés normalement pour servir des services futurs.

Placements immobiliers, immobilisations corporelles et droits de pêche

Les placements immobiliers, les immobilisations corporelles et les droits de pêche sont comptabilisés au coût moins l'amortissement cumulé.

Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk

Notes complémentaires

au 31 mars 2025

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Amortissements

Les placements immobiliers, les immobilisations corporelles et les droits de pêche sont amortis en fonction de leur durée probable d'utilisation selon les méthodes, les taux annuels et les périodes qui suivent :

	Méthodes	Taux et périodes
Bâtiments	Linéaire et dégressif	40 ans et 4 %
Centre administratif	Linéaire	40 ans
Observatoire des bélugas	Linéaire	40 ans
Équipements de pêche	Linéaire et dégressif	15 ans et 8 %
Équipements d'érablière	Dégressif	8 %
Mobilier et équipements de bureau	Linéaire	15 ans
Matériel roulant	Linéaire et dégressif	5 ans et 15 %
Bateaux	Linéaire	10 ans
Ligne électrique	Linéaire	40 ans
Droits de pêche	Linéaire	40 ans
Placements immobiliers		
Bâtiments	Linéaire	40 ans

Dépréciation des actifs à long terme

Les placements immobiliers, les immobilisations corporelles et les droits de pêche sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur comptable d'un actif à long terme n'est pas recouvrable si elle excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de l'actif. Dans un tel cas, une perte de valeur doit être constatée et correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif à long terme sur sa juste valeur.

Impôts sur les bénéfices

La Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk utilise la méthode des impôts futurs pour comptabiliser les impôts sur les bénéfices de sa filiale. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts futurs sont déterminés en fonction de l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, et ils sont mesurés en appliquant, à la date des états financiers, les taux d'imposition et les lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur pour les exercices au cours desquels les écarts temporaires sont censés se résorber.

Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk

Notes complémentaires

au 31 mars 2025

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Bilan du compte en fidéicommis

Les éléments d'actif présentés dans le bilan en fidéicommis ne se rapportent pas à l'entité. Ils sont donc tenus séparément des comptes de l'entité.

3 - FRAIS D'INTÉRÊTS

	2025	2024
	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme	72 572	57 005

4 - SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES ET AUTRES

	2025	2024
	\$	\$
Subventions du gouvernement fédéral		
Affaires Autochtones et du Nord Canada - Fonctionnement	3 090 662	2 505 928
Affaires Autochtones et du Nord Canada - Capital	3 299 450	674 592
Conseil en Éducation des Premières Nations - Fonctionnement	259 837	244 315
Pêches et Océans Canada - Fonctionnement	1 148 906	860 039
Pêches et Océans Canada - Capital		612 827
Commission locale des Premières Nations - Fonctionnement	218 978	248 781
Patrimoine Canada - Fonctionnement	141 340	277 781
Environnement Canada - Fonctionnement	20 934	44 027
Autres subventions - Fonctionnement	250 337	817 662
Autres subventions - Capital	468 680	
	8 899 124	6 285 952
Subventions du gouvernement provincial		
Secrétariat aux Affaires Autochtones - Fonctionnement	205 000	803 128
Secrétariat aux Affaires Autochtones - Capital		469 843
Ministère de la Culture et des Communications - Fonctionnement	156 000	124 000
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs - Fonctionnement		91 000
MAPAQ - Fonctionnement	(96 099)	175 089
Autres subventions - Fonctionnement	269 840	248 270
Autres subventions - Capital	393 982	824 776
	928 723	2 736 106
	9 827 847	9 022 058

5 - ENCAISSE

L'encaisse comprend ce qui suit:

	2025	2024
	\$	\$
FONDS NON AFFECTÉS		
Fonds d'exploitation	2 696 077	1 587 758

Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk

Notes complémentaires

au 31 mars 2025

6 - DÉPÔTS À TERME

	2025	2024
	\$	\$
Dépôts à terme, 3,7 % à 5,9 % (5,6 % à 6 % au 31 mars 2024)	8 273 605	7 872 623
Dépôt à terme dans un compte en fidéicommis, 3,7 % (6 % au 31 mars 2024), échéant en novembre 2025	6 256 427	6 518 688
	14 530 032	14 391 311

7 - DÉBITEURS

	2025	2024
	\$	\$
Taxes à la consommation à recevoir	310 729	133 830
Autres montants à recevoir	319 686	298 586
Avances à une société, taux préférentiel plus 1 %	200 000	200 000
	830 415	632 416
Provision pour créances douteuses	230 500	230 500
	599 915	401 916

8 - FONDS EN FIDUCIE DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Les comptes en fiducie proviennent des fonds obtenus à partir de capitaux ou de sources de revenus comme il est indiqué à l'article 62 de la Loi sur les Indiens. Ces fonds sont détenus en fiducie dans le Trésor du gouvernement du Canada. La gestion de ces fonds est principalement régie par les articles 63 à 69 de la Loi sur les Indiens.

	Solde d'ouverture	Revenus d'intérêts	Solde de clôture	2025	2024
	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus	278 884	9 574	288 458	288 458	278 884
Capitaux	75 915	2 606	78 521	78 521	75 915
	354 799	12 180	366 979	366 979	354 799

Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk

Notes complémentaires

au 31 mars 2025

9 - SOMMES À RECEVOIR DES GOUVERNEMENTS ET D'AUTRES ORGANISMES PUBLICS

	2025	2024
	\$	\$
Gouvernement fédéral		
A.A.N.C	1 118 246	775 835
Pêches et Océans Canada	6 191 648	638 326
Agence d'évaluation d'impact du Canada		30 000
Environnement Canada	40 000	30 000
Conseil national de recherche	29 387	36 699
Gouvernement provincial		
Secrétariat aux Affaires Autochtones	1 985 500	458 991
Ministère des ressources naturelles et des forêts	23 387	37 196
Ministère du tourisme Québec		919 520
Ministère des affaires municipales	55 000	10 000
MAPAQ	34 204	130 303
CSSS PNQL	9 846	10 363
	9 487 218	3 077 233

10 - STOCKS DESTINÉS À LA VENTE

	2025	2024
	\$	\$
Stocks de sirop	15 294	26 527
Artisanat	165 987	45 581
	181 281	72 108

Le montant des stocks comptabilisé en charges de l'exercice correspond au coût des ventes présenté à l'état des résultats des divers projets concernés.

11 - PLACEMENTS

	2025	2024
	\$	\$
Placements évalués au coût		
100 actions de catégorie « F » de Les Crevettiers Marinard inc.	100	100
100 actions de catégorie « A » de 9375-8795 Québec inc. (100 %)	100	100
Participation dans Énergie Éolienne Bas-Saint-Laurent, SENC (10 %)	1 000	1 000
Participation dans 9060-7375 Québec inc. (16,67 %)	390 000	390 000
Intérêts dans les partenariats		
50 actions de catégorie « A » de Salaweg inc. (33 %)		33 333
50 actions de catégorie « B » de Érablière Lac de L'île inc. (50 %) (note 24)	576 267	576 267
	967 467	1 000 800

Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk

Notes complémentaires

au 31 mars 2025

12 - CRÉDITEURS

	2025	2024
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	731 420	416 198
Salaires à payer	69 591	55 506
Avances de la Fédération des producteurs et productrices acéricoles du Québec		45 650
Sommes à remettre à l'État	41 850	36 241
	<u>842 861</u>	<u>553 595</u>

13 - REVENUS REPORTÉS

	Soldes d'ouverture	Financement reçu (revenus constatés)	2025	2024
	\$	\$	\$	\$
Gouvernement fédéral				
A.A.N.C.				
Centre culturel (Q3VT-003)	35 253	(35 253)		35 253
Parcours Guide Kiskotuk (Q3JW-001)	50 228	(50 228)		50 228
Principe Jordan (Q2FQ-001)	49 239	26 548	75 787	49 239
Kastaskomiq (Q3L7-001)		323 350	323 350	
Kastaskomiq (Q3VY-001)		136 032	136 032	
Consultations (QZB6-001)		19 319	19 319	
Pêches et Océans Canada				
Subventions aux immobilisations corporelles	593 749	(566 756)	26 993	593 749
Accès aux activités halieutiques	5 552 149		5 552 149	5 552 149
Acquisition d'accès communautaires		6 000 000	6 000 000	
Commission locale des Premières Nations		31 938	31 938	
Parcs Canada	723 488	(108 058)	615 431	723 488
Environnement Canada		19 066	19 066	
Gouvernement provincial				
Secrétariat aux Affaires Autochtones				
Organisation de Développement économique	86 000	(86 000)		86 000
Subventions aux immobilisations corporelles		2 362 500	2 362 500	

Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk

Notes complémentaires

au 31 mars 2025

13 - REVENUS REPORTÉS (suite)

CSSS PNQL	211 500	211 500
Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec	30 000	(30 000)
Ministère du Tourisme Québec	200 000	(200 000)
Ministère des Affaires municipales	50 000	(50 000)
Autres organismes	<u>17 986</u>	<u>(17 986)</u>
	<u><u>7 388 092</u></u>	<u><u>7 985 972</u></u>
	<u><u>15 374 064</u></u>	<u><u>7 388 092</u></u>

14 - DETTE À LONG TERME

	2025	2024
	\$	\$
Emprunt SOCCA, garanti par des terrains et un entrepôt dont la valeur comptable nette est de 319 065 \$ au 31 mars 2025, 4,75 %, remboursable par versements mensuels de 2 427 \$, capital et intérêts, échéant en juin 2028	87 534	111 875
Emprunt SOCCA, garanti par un bateau dont la valeur comptable nette est de 316 364 \$ au 31 mars 2025, 4,75 %, remboursable par versements mensuels de 5 374 \$, capital et intérêts, échéant en octobre 2027	156 476	212 103
Emprunt SOCCA, 4,75 %, remboursable par versements mensuels de 6 041 \$, capital et intérêts, échéant en avril 2039	743 421	779 657
Effet à payer SAC, sans intérêt, remboursable au plus tôt de deux dates, soit en mars 2028 ou à la date du règlement de l'entente	478 382	8 113
Emprunt SEDAC, d'un montant autorisé de 1 500 000 \$, 5,69 %, moratoire de capital de 24 mois jusqu'en septembre 2027, remboursable par versements mensuels de 16 421 \$, capital et intérêts par la suite, échéant en octobre 2026, période d'amortissement jusqu'en juillet 2033	1 103 642	
Emprunt SEDAC, d'un montant autorisé de 1 270 000 \$, 5,63 %, moratoire de capital de 12 mois jusqu'en juin 2025, remboursable par versements mensuels de 10 943 \$, capital et intérêts par la suite, échéant en mars 2026, période d'amortissement jusqu'en avril 2027	224 000	
	<u><u>2 793 455</u></u>	<u><u>1 111 748</u></u>

Les versements estimatifs sur la dette à long terme au cours des cinq prochains exercices s'élèvent à 212 753 \$ en 2026, à 322 856 \$ en 2027, à 732 911 \$ en 2028, à 201 077 \$ en 2029 et à 204 759 \$ en 2030.

15 - OBLIGATIONS RELATIVES AU TITRE DES AVANTAGES DU PERSONNEL

	2025	2024
	\$	\$
Vacances à payer	64 653	47 894

Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk

Notes complémentaires

au 31 mars 2025

16 - PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES

	2025		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Terrains	441 008		441 008
Bâtiments	960 807	82 473	878 334
Équipements	10 353	10 353	
	1 412 168	92 826	1 319 342
	2024		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Terrains	361 290		361 290
Bâtiments	615 440	67 086	548 354
Équipements	10 353	8 284	2 069
	987 083	75 370	911 713

17 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2025			
	Solde au début	Acquisitions	Amortissement de l'exercice	Solde à la fin
	\$	\$	\$	\$
Coût				
Terrain	218 300			218 300
Aménagement de terrains	139 730			139 730
Bâtiments	837 068	733 982		1 571 050
Centre administratif	380 973	904 112	372 473	912 612
Observatoire des bélugas		3 374 740		3 374 740
Équipements de pêche	812 150			812 150
Équipements d'érablière	663 146	8 300		671 446
Mobilier et équipements de bureau	544 791	412 507		957 298
Matériel roulant	533 571	712 578		1 246 149
Bateaux	2 502 651	33 735		2 536 386
Ligne électrique	404 828			404 828
Dépôt sur acquisitions d'immobilisations (a)	4 625 379	694 929		5 320 308
	11 662 587	6 874 883	372 473	18 164 997
Amortissement cumulé				
Aménagement de terrains	13 529		5 048	18 577
Bâtiments	204 685		23 412	228 097
Centre administratif	380 973	372 473		8 500
Observatoire des bélugas			78 868	78 868
Équipements de pêche	210 454		45 720	256 174

Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk

Notes complémentaires

au 31 mars 2025

17 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

Équipements d'érablière	124 313		43 106	167 419
Mobilier et équipements de bureau	339 144		16 233	355 377
Matériel roulant	192 194		28 118	220 312
Bateaux	1 184 471		256 028	1 440 499
Ligne électrique	19 035		10 116	29 151
	2 668 798	-	372 473	506 649
	2 668 798	-	372 473	506 649
Valeur comptable nette				
Terrain	218 300			218 300
Aménagement de terrains	126 201		5 048	121 153
Bâtiments	632 383	733 982	23 412	1 342 953
Centre administratif		904 112		904 112
Observatoire des bélugas		3 374 740	78 868	3 295 872
Équipements de pêche	601 696		45 720	555 976
Équipements d'érablière	538 833	8 300	43 106	504 027
Mobilier et équipements de bureau	205 647	412 507	16 233	601 921
Matériel roulant	341 377	712 578	28 118	1 025 837
Bateaux	1 318 180	33 735	256 028	1 095 887
Ligne électrique	385 793		10 116	375 677
Dépôt sur acquisitions d'immobilisations (a)	4 625 379	694 929		5 320 308
	8 993 789	6 874 883	-	506 649
	8 993 789	6 874 883	-	506 649
				15 362 023
				2024
	Solde au début	Acquisitions	Cession	Amortissement de l'exercice
	\$	\$	\$	\$
Coût				Solde à la fin
Terrain	218 300			218 300
Aménagement de terrains	139 730			139 730
Bâtiments	837 068			837 068
Centre administratif	380 973			380 973
Équipements de pêche	370 766	441 384		812 150
Équipements d'érablière	663 146			663 146
Mobilier et équipements de bureau	544 791			544 791
Matériel roulant	298 693	234 878		533 571
Bateaux	1 583 579	919 072		2 502 651
Ligne électrique	404 828			404 828
Dépôt sur acquisitions d'immobilisations (a)	3 598 072	1 027 307		4 625 379
	9 039 946	2 622 641	-	11 662 587
Amortissement cumulé				
Aménagement de terrains	8 272			5 257
Bâtiments	175 780			28 905
Centre administratif	380 973			380 973
Équipements de pêche	175 546			34 908
				210 454

Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk

Notes complémentaires

au 31 mars 2025

17 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

Équipements d'érablière	77 456		46 857	124 313
Mobilier et équipements de bureau	316 207		22 937	339 144
Matériel roulant	160 349		31 845	192 194
Bateaux	962 542		221 929	1 184 471
Ligne électrique	8 919		10 116	19 035
	2 266 044	-	402 754	2 668 798
Valeur comptable nette				
Terrain	218 300			218 300
Aménagement de terrains	131 458		5 257	126 201
Bâtiments	661 288		28 905	632 383
Équipements de pêche	195 220	441 384	34 908	601 696
Équipements d'érablière	585 690		46 857	538 833
Mobilier et équipements de bureau	228 584		22 937	205 647
Matériel roulant	138 344	234 878	31 845	341 377
Bateaux	621 037	919 072	221 929	1 318 180
Ligne électrique	395 909		10 116	385 793
Dépôt sur acquisitions d'immobilisations (a)	3 598 072	1 027 307		4 625 379
	6 773 902	2 622 641	-	402 754
				8 993 789

(a) Ces immobilisations corporelles ne sont pas amorties et le seront à compter de leur date de mise en service.

18 - DROITS DE PÊCHE

Au cours de l'exercice, la Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk a procédé à une réévaluation de la valeur des droits de pêche au turbot (à la crevette en 2024) et a comptabilisé une perte de valeur d'un montant de 86 776 \$ (1 539 335 \$ en 2024) à ce titre.

19 - CHARGES PAYÉES D'AVANCE

	2025	2024
	\$	\$
Taxes foncières	12 640	9 593
Dépôt sur immobilisations corporelles	16 153	11 930
Autres frais payés d'avance	34 189	9 188
	62 982	30 711

Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk

Notes complémentaires

au 31 mars 2025

20 - GARANTIES BANCAIRES

Le Grand Conseil a, à sa disposition, un emprunt à demande d'un montant autorisé de 250 000 \$ dont la totalité du montant n'a pas encore été utilisée. Les terrains et les entrepôts sont affectés à la garantie de l'emprunt à demande. Celui-ci porte intérêt au taux de 4,75 % (7,75 % au 31 mars 2024). En vertu de la convention de crédit, l'entité doit se conformer à certaines clauses restrictives. Ces clauses sont respectées au 31 mars 2025.

Le Grand Conseil a, à sa disposition, un emprunt à demande d'un montant autorisé de 100 000 \$ dont la totalité du montant n'a pas encore été utilisée. Le taux d'intérêt et les modalités de remboursement seront déterminés au moment du déboursé éventuel.

21 - ÉVENTUALITÉ

À chaque exercice, le prix de vente des crevettes, des homards, des crabes, des oursins et des concombres de mer subit des variations pouvant avoir un impact sur la valeur des droits de pêche.

La Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk a conclu des accords de contribution avec différents Ministères des gouvernements du fédéral et du provincial. Le financement versé conformément à ces accords est assujetti à un remboursement si la Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk ne respecte pas les conditions de ceux-ci.

22 - DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Une partie importante du revenu de la Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk provient de subventions gouvernementales fédérales et provinciales, soit 58 % (57 % en 2024) et des revenus de la pêche, soit 30 % (31 % en 2024). La nature et la portée de ces revenus ont une telle importance que la Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk en dépend sur le plan économique.

23 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

L'actif d'impôts futurs provenant des pertes d'exploitation n'est pas inscrit aux états financiers de la Société de développement Wulustuk inc. Ces pertes susceptibles de réduire les impôts sur les bénéfices de cette société pour les exercices futurs s'élèvent à 380 216 \$ au fédéral et au provincial et se détaillent comme suit :

Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk

Notes complémentaires

au 31 mars 2025

23 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (suite)

	Fédéral \$	Provincial \$
Montant des pertes fiscales à reporter dans les délais suivants		
2033	40 404	40 404
2034	6 778	6 778
2035	6 623	6 623
2036	6 488	6 488
2037	8 264	8 264
2038	16 048	16 048
2039	2 659	2 659
2040	29 510	29 510
2041	14 966	14 966
2042	63 724	63 724
2043	39 889	39 889
2044	27 587	27 587
2045	<u>117 276</u>	<u>117 276</u>
	<u>380 216</u>	<u>380 216</u>

24 - OPÉRATIONS AVEC UN PARTENARIAT

Érablière Malécite SEC possède 50 % des actions de la société Érablière du Lac de l'Île inc., une entreprise exploitant une érablière. Les états financiers de Érablière du Lac de l'Île inc. ne sont pas consolidés et sont disponibles sur demande. La société est constituée en vertu de la Loi sur les sociétés par actions du Québec. Les deux entités collaborent ensemble dans le but de développer conjointement leurs activités commerciales.

Les états financiers sommaires non audités de Érablière du Lac de l'Île inc. sont les suivants :

	2025 \$	2024 \$
Situation financière		
Actifs	<u>933 057</u>	<u>744 931</u>
Passifs	<u>687 422</u>	<u>697 787</u>
Capitaux propres	<u>245 635</u>	<u>47 144</u>
	<u>933 057</u>	<u>744 931</u>
État des résultats		
Produits	<u>574 949</u>	<u>589 977</u>
Charges	<u>376 458</u>	<u>698 145</u>
Bénéfice net	<u>198 491</u>	<u>(108 168)</u>

25 - ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN

Subséquemment à la fin de l'exercice, l'entité a encaissé un montant de 6 000 000 \$ suite à la signature d'un nouvel accord de financement sous forme de contribution dans une fiducie pour l'acquisition d'accès à la pêche, de bateaux et d'engins de pêche connexes dont les modalités sont en voie d'être négociées.

Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk

Notes complémentaires

au 31 mars 2025

26 - RÉSULTATS BUDGÉTÉS

Les résultats budgétés non audités sont fournis aux fins de comparaison. Ils proviennent des estimations approuvées par le Grand Conseil de la Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk.

27 - DÉPENSES PAR OBJET

Voici un résumé des dépenses par objet :

	2025	2024
	\$	\$
Salaires et avantages sociaux	3 274 057	2 743 162
Frais de déplacement	232 762	152 372
Formation - Éducation	1 313 006	1 203 255
Dépenses de bureau	235 880	51 922
Frais d'intérêts	72 572	57 006
Activités commerciales	2 441 345	4 737 038
Entretien et réparations	298 899	166 918
Honoraires professionnels	2 534 949	2 510 404
Autres	1 915 370	1 246 700
Amortissement	646 280	540 308
	12 965 120	13 409 085

Première Nation Wolastodjik Wahsipekuk
Notes complémentaires
au 31 mars 2025

28 - INFORMATION SECTORIELLE

La Première Nation Wolastodjik Wahsipekuk offre une gamme de services à ses membres. Aux fins de présentation de rapports à la direction, les opérations et les activités sont organisées et présentées par genre d'activités et/ou de contrôle. Pour chaque segment faisant l'objet d'un rapport distinct, les revenus et dépenses sectorielles représentent les montants directement attribuables au secteur et les montants alloués de façon raisonnale. La présentation sectorielle est fondée sur les conventions comptables exposées dans le résumé des principes comptables figurant à la note 2. Voici les résultats de chaque segment pour l'exercice :

	Éducation			Santé			Développement économique			Bâtiments communautaires			Administration des bandes			Services à la communauté			Autres			
	Budget	2025	2024	Budget	2025	2024	Budget	2025	2024	Budget	2025	2024	Budget	2025	2024	Budget	2025	2024	Budget	2025	2024	
Revenus :																						
Gouvernement fédéral																						
transferts de fonctionnement	1 251 000	1 464 474	1 023 217	120 000	289 669	155 670	989 058	1 457 597	1 708 436	83 518	147 602	47 801	335 000	588 571	424 909	630 000	391 678	420 807	828 203	790 403	679 782	
Gouvernement fédéral																						
transferts de capital																						
Gouvernement provincial																						
transferts de fonctionnement																						
Gouvernement provincial																						
transferts de capital																						
Activités économiques																						
Autres revenus																						
Total des revenus	1 251 000	1 464 474	1 023 217	144 000	413 496	157 260	9 196 058	10 079 602	7 115 651	89 518	838 535	61 406	987 602	1 775 404	1 052 001	715 000	1 039 226	897 754	1 019 203	1 358 825	2 265 821	
Dépenses :																						
Salaires et charges sociales																						
Service de la dette																						
Amortissement																						
Autres dépenses																						
Total des dépenses	1 316 220	1 465 395	1 023 681	572 900	786 471	167 739	4 887 448	6 166 198	5 420 268	343 000	240 675	147 465	2 432 422	2 480 745	2 142 560	277 910	681 061	688 622	927 672	1 144 376	1 122 334	
Excédent (déficit) de l'exercice	(65 920)	(921)	(464)	(428 900)	(382 975)	(10 479)	4 503 910	3 923 404	1 695 383	(253 482)	597 660	(86 059)	(1 444 820)	(705 341)	(1 090 589)	437 090	358 65	199 132	91 531	214 449	1 143 487	